**ANNEXE 2 : EXEMPLE D’ACTIONS POSSIBLES PAR OBJECTIFS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Objectifs** | **Intitulé de l'objectif** | **Exemple d'actions possible** |
| 1 | **Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités** | Mettre en place une démarche de repérage des fragilités |
| Orienter les personnes repérées vers une réponse adéquate |
| Financer des temps de coordination internes aux SAAD |
| Développer les cahiers de liaison dématérialisés via la télégestion |
| Organiser des groupes de pratique sur des besoins spécifiques |
| Organiser des formations sur des spécificités de certaines prises en charge |
| Organiser des groupes d'analyse de pratique |
| Accorder des majorations salariales aux intervenants lorsqu'ils montent en compétence ou qu'ils acquièrent une expertise auprès d'un public |
| Mettre en place un tutorat pour les prises en charge complexes |
| Permettre les interventions en binôme |
| Valoriser les interventions fractionnées |
| Mettre en place une tournée ou ronde de nuit |
| 2 | **Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés** | Améliorer, pour les services habilités et non-habilités, les conditions salariales des intervenants par des majorations salariales pour des interventions sur les tranches horaires atypiques |
| Organiser et financer des « gardes de nuit », dites « nuits passives » |
| Organiser et financer des astreintes de nuit, de week-end et les jours fériés pour le remplacement de salariés absents, ainsi que la gestion administrative de ces astreintes |
| Organiser et financer des astreintes de nuit, de week-end et les jours fériés pour répondre en urgence aux besoins des personnes accompagnées |
| Rémunérer les astreintes des responsables de secteur qui sont prévues sur le plan conventionnel lorsqu’elles ne sont pas déjà financées |
| Mettre à disposition des intervenants un véhicule pour se rendre au domicile des personnes accompagnées en l’absence de transports en commun |
| Financer ou participer au financement du permis de conduire |
| Pour les salariés ne disposant du permis et/ou ne disposant pas de véhicule, prendre en charge des frais de taxi/VTC ou mettre à disposition des moyens de locomotion/location de véhicules sans permis, véhicules classiques, vélos électriques |
| Développer les partenariats avec les loueurs de véhicules pour avoir des moyens de locomotion à faible coût |
| Financer ou participation au financement de solutions pour la garde des enfants des salariés intervenant sur des horaires atypiques |
| Développer une démarche de prévention des risques professionnels prenant en compte les horaires atypiques et notamment le travail de nuit |
| Financer des dispositifs d’alerte en cas d’agression de l’intervenant lors de ses déplacements de nuit |
| 3 | **Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire** | Mettre à disposition des véhicules de service pour les salariés intervenants dans les zones concernées (financer l’achat/loyer, l’assurance, la maintenance, la pneumatique et le carburant |
| Financer le surcout de location de véhicules avec équipements spécifiques (camions frigorifiques pour portage de repas, ou véhicules dédiés aux transports de personnes en situation de handicap |
| Financer les abonnements transports en communs pour les intervenants |
| Organiser et financer des réunions d’équipe sur les territoires difficiles d’accès pour accompagner les salariés que les usagers, et afin de renforcer les liens avec les partenaires |
| Majorer l’indemnité kilométrique pour les salariés intervenant avec leurs propres véhicules dans les zones concernées, et financer les équipements nécessaires |
| Accorder des financements complémentaires permettant de mieux prendre en charge le temps de trajet du salarié entre deux interventions |
| Accorder des financements complémentaires permettant de mieux prendre en charge le temps de trajet domicile/1ère intervention et dernière intervention/domicile du salarié |
| Financer des actions menées par le service pour recruter directement dans les territoires concernés |
| Favoriser le logement des salariés à proximité du territoire d’intervention de leur service (par exemple, aide financière au déménagement) |
| 5 | **Améliorer la qualité de vie au travail (QVT) des intervenants** | Financer les surcoûts (heures improductives, temps de projet, de formation…) générés par la mise en place d’organisations innovantes : équipe autonome, optimisation des trajets (organisation en tournée), modèle Buurtzorg, coordination |
| Favoriser la coordination entre les intervenants : mettre en place une fonction organisationnelle centrale permettant de mieux articuler les besoins des salariés (Prévention des Risques Professionnels et qualité de vie au travail) et ceux des bénéficiaires (qualité de service et prévention de la perte d’autonomie) par des temps d’échange collectifs et/ou individuels |
| Mettre en place une démarche permanente de diagnostic QVT (évaluation des priorités d’actions QVT, audit, questionnaires QVT/de satisfaction, analyse de situation de travail réel…) |
| Créer des espaces d’écoute (et rémunérer les intervenants) pour lutter contre l’isolement des professionnels : temps conviviaux et ludiques, cellules d’écoute psychologique, groupes de parole et d’analyse des pratiques, lignes téléphoniques |
| Former les managers à la QVT |
| Mettre en place un parcours d’intégration des nouveaux salariés, avec un accueil physique, un parrain d’accueil, un livret d’accueil |
| Mettre en place des formations pour les nouveaux salariés, dans le cadre du parcours d’intégration (appartement pédagogique, bientraitance…) |
| Mettre en place un dispositif de tutorat sur la durée, pour intégrer les nouveaux salariés et stagiaires, et les accompagner tout au long de leur parcours professionnel au sein du SAAD (valoriser financièrement le rôle de tuteur) |
| Organiser des interventions d’autres professionnels susceptibles d’apporter un mieux-être aux salariés (sophrologue, gestion du stress…), ou d’autres connaissances et compétences |
| Organiser des moments de convivialité entre salariés (développer le sentiment d’appartenance à une équipe) |
| Intégrer des outils numériques et les formations inhérentes pour faciliter le quotidien des professionnels |